

Hauts-de-France, Somme
Amiens
rue Saint-Maurice , 67 plaine K Cimetière de la Madeleine

Enclos funéraire des familles Bérenger-Cotinet et Decaudavaine

Références du dossier

Numéro de dossier : IA80004712
Date de l'enquête initiale : 2004
Date(s) de rédaction : 2004
Cadre de l'étude : patrimoine funéraire le cimetière de la Madeleine
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : enclos funéraire
Appellation : familles Bérenger-Cotinet et Decaudavaine
Parties constituantes non étudiées : clôture, cénotaphe

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : non, cadastré

Historique

D'après le registre communal, cette concession est acquise en mars 1848, par Marie-Eugénie-Félicité Cotinet, veuve Bérenger, rentière à Henriville.

La stèle porte la signature de l'entrepreneur de monuments funèbres A. Sallé fils.

Période(s) principale(s) : milieu 19e siècle, 1er quart 20e siècle

Auteur(s) de l'oeuvre : entreprise de monuments funèbres Sallé (entrepreneur, signature)

Description

Cette concession de type couloir, adossée au mur d'enceinte, est délimitée par une bordure surmontée d'une grille à portillon antérieur, partiellement commune à la concession voisine. Elle contient une stèle rectangulaire en pierre de Tournai, surmontée d'une corniche et d'un fronton à acrotères stylisés, et deux tombeaux individuels en forme de croix, l'un en fonte (fig. 2), l'autre en fer forgé (fig. 3), fichées dans une base de pierre. Les épitaphes des deux tombeaux individuels sont reportées sur la stèle.

Le mobilier funéraire se compose d'une jardinière en fonte, de style néorocaille et d'un crucifix en fonte.

Inscriptions :

Dates des décès (stèle) : 1847 ; 1862 ; 1867 ; 1893 ; 1910 ; 1918 ; 1919.

Dates des décès (base de la stèle) : 1918 ; 1920 ; 1931.

Date du décès (croix en fonte) : 1918.

Date du décès (croix en fer) : 1919.

Inscription concernant le destinataire : Familles BERENGER-COTINET et DECAUDAVEINE. Épitaphe (stèle) : In Spem Resurrectionis / Ici reposent les corps de / Nicolas Bernard BERENGER / officier de cavalerie en retraite / chevalier de l'ordre de Saint-Louis et chevalier de la Légion d'Honneur / décédé le 3 septembre 1847 âgé de 69 ans / [...] / Louis de CAUDAVEINE / notaire honoraire et suppléant de juge de paix / décédé à Amiens le 31 mars 1867 âgé de 71 ans / [...] / Paul de CAUDAVEINE / avoué honoraire / ancien adjoint au maire de la ville d'Amiens / conseiller municipal / décédé à Amiens le 11 janvier 1918 / dans sa 66e année / [...] / O vous qui les avez connus, vous qui les avez aimés / ne les oubliez pas auprès du seigneur / (st Ambroise).

Épitaphe (base) : Pierre de CAUDAVEINE, mort pour la France en 1918, médecin auxiliaire d'infanterie [...].

Épitaphe (croix fonte) : Pierre de CAUDAVEINE / médecin auxiliaire / [mort en] 1918.

Épitaphe (croix fer) : Paule CAUDAVEINE [morte en] 1919.

Signature : A. SALLE.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : pierre ; fer ; fonte

Typologies et état de conservation

Typologies : composition hétérogène à tombeau principal ; stèle funéraire architecturée (fronton à acrotères) ; croix funéraire (fonte industrielle) ; croix funéraire (fer)

Décor

Techniques : sculpture, fonderie

Précision sur les représentations :

La grille est ornée d'urnes.

Dimensions

Mesures : l : 510 ; la : 142

Statut, intérêt et protection

Cet enclos présente un dispositif intéressant, associant un tombeau-stèle familial et deux cénotaphes individuels, qui prennent ici la forme de croix en métal.

La stèle, signée A. Sallé fils, semble avoir été réalisée entre 1847 et 1867, comme le suggère la calligraphie de l'épitaphe. Les deux cénotaphes individuels sont sans doute contemporains de la date des décès des défunts auxquels ils sont dédiés (1918 et 1919).

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Protections : inscrit MH, 1986/06/25

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- AC Amiens. **Cimetière de la Madeleine. Registre des concessions.**

Bibliographie

- **Journal d'Amiens - Moniteur de la Somme.**
3/4/1867 ; 12/1/1918

Annexe 1

Louis DE CAUDAVEINE, notaire honoraire et suppléant de juge.

Louis DE CAUDAVEINE, notaire honoraire et suppléant de juge.

"Les obsèques de M. de Caudaveine, notaire honoraire ont eu lieu hier au cimetière de la Madeleine. Les coins du drap mortuaire étaient tenus par M. Duparc, notaire honoraire, M. Bizot, doyen des notaires d'Amiens, Me Jumel, notaire à Amiens, syndic de la Compagnie, et Me Dournel, notaire à Amiens, secrétaire de la chambre des disciplines.

Eloge par Bizot : "Messieurs, l'homme honnête et modeste auquel nous rendons les derniers devoirs, exerça pendant près de trente années, avec probité et désintéressement, les honorables mais périlleuses fonctions de notaire, sans jamais avoir eu la pensée que sur les bords de sa fosse ouverte un témoignage public serait rendu à la dignité de sa conduite, à la droiture de son caractère, tant lui paraissait facile et naturelle la tâche qu'il remplissait chaque jour. En effet, Messieurs, les oraisons funèbres sont réservées aux hommes qui se sont livrés aux agitations de la vie publique et non à ceux qui vécurent comme de Caudaveine simplement et sans bruit, sans ovation mais aussi sans chute, au milieu de la famille, sous un toit commun, possédant le calme et la tranquillité qui sont le vrai bonheur. Je viens donc faire exception à l'usage, désireux de rendre encore une fois hommage aux mérites, quelque obscurs qu'ils soient, de mon

ancien confrère, parce que je n'ai pas connu de collègue qui fut plus honorable que lui. Le jour de prêter serment de fidèlement remplir les obligations et les devoirs imposés à l'exercice de son ministère, c'était à la fin de 1832, Louis de Caudaveine compris toute la gravité, toute l'étendue de son engagement ; il l'accomplit avec la plus scrupuleuse exactitude, et pendant sa longue carrière, il fut un notaire accompli. Pour lui le notariat n'était pas une profession, il l'estimait à l'égal d'un sacerdoce ; aussi respectait-il en lui le caractère notarial et aurait-il rougi de l'abaisser par un vil sentiment de cupidité. Souvent Dieu seul est témoin de nos actions, à nous notaires, personne ne peut les connaître, pas même les soupçonner, encore moins les empêcher (ce n'est pas moi qui l'ai dit), et j'affirme avec conviction que pas un de nous, mieux que lui peut paraître devant Dieu pur de tout fait blâmable resté caché, par conséquent resté impuni. Si je craignais d'être accusé d'exagération, je vous dirais : il avait cette perfection à laquelle Cicéron dans ses Devoirs de la vie civile désire voir arriver son fils, et, comme lui, s'il avait eu le pouvoir, en remuant seulement les doigts, de faire inscrire son nom dans le testament de personnes riches, il ne l'aurait pas fait, quand bien même il aurait été assuré qu'on ne s'en pourrait douter, parce qu'à ses yeux il n'y avait pas de richesses qui puissent remplacer l'honneur ; à ceux qui auraient trouvés ce désintéressement étrange il aurait répété les paroles du grand orateur romain : "vous ne savez pas ce que c'est que l'honneur, vous ne savez pas en quoi consiste la probité". De Caudaveine se démit de ses fonctions en septembre 1860, et l'Empereur le récompensa de cette vie sans tâche par le titre de notaire honoraire. Fier à bon droit de cet honneur, notre confrère assistait régulièrement à nos assemblées générales et tous les membres de la compagnie étaient heureux de le revoir. Si j'entre dans les détails de sa vie la plus intime, je le vois aimé de sa femme, de ses enfants qu'il ne quittait jamais, objets qu'ils étaient de ses plus tendres affections ; lisant dans ses moments de loisir les auteurs et les poètes. Ses amis lui étaient attachés parce qu'il prenait garde de ne blesser leur susceptibilité, de froisser leur amour-propre ; la noblesse de son caractère commandait le respect et gagnait l'affection des personnes que les affaires mettaient en rapport avec lui. La mort de notre ami est un profond et grand chagrin pour sa femme, pour ses filles, mais pour son fils la perte de ce père admirable est un malheur irréparable. Pauvre enfant ! Il te manquera ce bon père pour guider tes premiers pas dans les sentiers si difficiles de la vie, mais il te laisse le plus précieux des héritages, un bel exemple à suivre et un nom sans reproche. Puisse le souvenir de ce père être le fanal qui éclairera ton inexpérience et lui montrera les bornes quelle ne devra jamais dépasser au risque de ne trouver au delà qu'abîmes et précipices. Mettons cependant une mesure à nos plaintes, car il est des consolations au milieu des larmes : pour le chrétien tout n'est pas fini à la mort et maintenant celui dont les restes mortels sont là gisant, est dans le sein de Dieu, séparé de nous que pour un peu de temps. Adieu donc ! de Caudaveine, jusqu'au jour où nous te reverrons ".

Journal d'Amiens-Mémorial de la Somme, 3 avril 1867.

Annexe 2

Paul DE CAUDAVEINE, avoué honoraire, ancien adjoint au maire d'Amiens et ancien conseiller municipal.

« [...] On se rappelle qu'il y a peu de temps, M. de Caudaveine avait souffert d'un anthrax. Une intervention chirurgicale avait été tentée et donna de bons résultats, malgré les complications toujours à craindre par la présence d'une affection diabétique. Le sympathique conseiller, très affaibli mais encore alerte, avait recommencé à sortir et à « blaguer » un peu ses nombreux amis, avec sa jovialité habituelle. Mais il fut frappé ces jours derniers d'une congestion cérébrale. Et c'est elle qui finalement a entraîné la mort. Fils d'un notaire d'Airanes, d'une famille originaire de Mailly-Maillet, c'est à Amiens que Paul de Caudaveine naquit, le 2 juillet 1852, et ce fut au lycée de notre ville qu'il fit, comme externe de l'institution Davaux, alors en pleine prospérité, de solides et brillantes études. Elles lui valurent successivement le premier prix de discours latin au concours académique de Douai, un accessit au concours général de rhétorique et le prix d'honneur en philosophie. Pourvu de diplômes de bachelier ès lettres et ès sciences, après une échappée vers la médecine vite délaissée, Paul de Caudaveine entra, en 1873, comme clerk, dans l'excellente étude de Me Grébauval, avoué de première instance près le tribunal d'Amiens, et, après huit années de collaboration assidue, lui succéda. En même temps qu'il s'initiait à la procédure, sous ce maître remarquable, il s'était fait inscrire à la faculté de droit de Douai, devenant licencié et prêtait serment comme avocat à la Cour d'appel d'Amiens. Pendant plus de 23 ans M. de Caudaveine, exerça les fonctions d'avoué avec une autorité et une correction incontestable. Plusieurs fois il fut membre de la chambre de sa compagnie, et président. Ayant cédé sa charge fin décembre 1904, au Me Bachellier, il reçut l'honorariat quelques temps après. Déjà le tribunal l'avait délégué comme son représentant au bureau de l'assistance judiciaire, dont il présida les séances pendant trois années. En mai 1908, il fut candidat aux élections municipales. Au premier tour, il arriva avec 5671 voix, le 5e des libéraux et le 14e du classement général. Au second tour il obtint 6788 voix comme 4e de la liste libérale et 6e du classement général. Le 17 mai 1908, M. de Caudaveine était élu par 27 voix troisième adjoint de la municipalité Catoire. Il fut chargé de l'octroi, des tramways, de l'éclairage public, du curage des ports et canaux, du syndicat des cours d'eau, des listes électorales et des contributions. Aux élections municipales du 6 mai 1912, M. de Caudaveine, obtint 7508 voix. Il fut élu de nouveau conseiller municipal au scrutin du 13 mai, le 25e du classement général et le 6e de la liste libérale, par 9428 voix. Comme adjoint on sait la part active qu'il prit dans les travaux de l'administration municipale, et notamment dans la réforme de notre octroi municipal. Durant les journées les plus terribles de la guerre, au moment où les Allemands occupaient la ville, il fut

pour les administrateurs débordés, un collaborateur de sang froid, aussi actif que dévoué et il joua dans le gros effort des réquisitions un rôle prépondérant que notre histoire locale ne manquera pas de mentionner. Avant d'aborder la vie publique, M. de Caudaveine avait consacré ses loisirs à des oeuvres de bienfaisance, ainsi que des conférences appréciées à Amiens et dans les environs, sur des sujets divers, augmentant ainsi la légitime notoriété que ses fonctions lui avaient acquise. Il était président de l'oeuvre si intéressante du patronage Caille. Au point de vue caractère, M. de Caudaveine laisse le souvenir d'un type sympathique de franc-picard, parlant en toutes circonstances, beau et clair. C'était, dans le bon sens du mot, un parfait original, bourru bienfaisant qui ne tirait de sa situation de fortune aucune fierté et tout au contraire, aimait le langage familier, les manières simples, ayant le tutoiement facile et l'abord sans formules. D'une intelligence aussi claire que vive il fut, en toute circonstance de sa vie publique, même lorsque les hasards de la politique avaient fait de lui un opposant, très écouté au conseil municipal comme il l'était au palais durant sa carrière juridique. Enfin, sous ses dehors rugueux, c'était un homme de grand coeur, un de ses hommes dont la bonté et la sensibilité aiment à se voiler d'apparente rudesse. Un tel caractère lui avait valu parmi ses concitoyens une popularité certaine et de meilleur aloi. Catholique militant, M. de Caudaveine aimait proclamer ses convictions avec une rude franchise, qui le caractérisait. Il laisse trois fils qui ont déjà fait choix d'une carrière ; l'un s'est tourné vers le notariat ; un autre vers l'agriculture ; le troisième vers la médecine. Mais ils sont actuellement tous trois au service de la patrie, parmi les combattants. Nous leur offrons, ainsi qu'à leur mère et leur tante, la plus sincère expression de nos condoléances émues ».

Journal d'Amiens-Moniteur de la Somme, 12 janvier 1918.

Illustrations



Vue générale.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20058001082NUCA



Croix cénotaphe en fonte, vers 1918.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20058001083NUCA



Croix cénotaphe en fer, vers 1919.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20058001084NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les enclos funéraires du cimetière de la Madeleine (IA80005026) Hauts-de-France, Somme, Amiens, rue Saint-Maurice , Cimetière de la Madeleine

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Plaine K, anciennement plaine G (IA80005020) Picardie, Somme, Amiens, rue Saint-Maurice , Cimetière de la Madeleine

Auteur(s) du dossier : Isabelle Barbedor, Hélène Schill-Fenninger, Laurent Nicolas

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville d'Amiens



Vue générale.

IVR22_20058001082NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville d'Amiens
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Croix cénotaphe en fonte, vers 1918.

IVR22_20058001083NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville d'Amiens
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Croix cénotaphe en fer, vers 1919.

IVR22_20058001084NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefebure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville d'Amiens
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation